

COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN NUELLES

SALLE VOÛTÉE DES CARRIÈRES DE GLAY

Le Département retire sa subvention, la commune arrête les travaux.

La construction de la salle voûtée semi-enterrée devait débiter la semaine prochaine, en cohérence avec les contraintes de ce site classé ENS (Espace Naturel Sensible) depuis 1992.

Ce dossier de près de 300 000 € faisait l'objet en particulier d'une subvention de 100 000 € versée dès la fin 2018 par le Département du Rhône. Original sous beaucoup d'aspects, le chantier devait initialement être terminé pour la fin 2020, délai reporté de 6 mois à cause du COVID, soit au 30 juin 2021.

La complexité de ce chantier au cœur d'un ENS a nécessité un énorme travail préalable et au total un temps plus long que prévu : refonte du plan de gestion de l'ENS, passage en commission de protection des espaces naturels, révision du PLU, permis de construire, études structurelles pour la voûte en pierres sur champ...

De plus la fréquentation estivale du site et les contraintes concernant la faune nécessitaient de retarder le début des travaux jusqu'à la mi-octobre 2021, ceux-ci devant durer environ 7 mois.

En avril 2021, la commune a donc demandé au Département de pouvoir reporter d'un an la fin du chantier, soit au 30 juin 2022.

Presque 6 mois après cette demande, les services du Département viennent de signifier à la commune une interprétation stricte de la convention, ce qui signifie qu'ils n'ont pas souhaité prendre en compte le contexte très particulier de cette opération. La commune va donc devoir rembourser les 100 000 € versés qui, bien entendu, avaient été intégralement mis de côté.

Par ailleurs, ce retrait risque d'entraîner celui de la Région à laquelle était demandée une autre subvention identifiée dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région au titre du Géoparc Beaujolais.

Face à cet état de fait, la municipalité de Saint Germain Nuelles a été au regret de constater que l'indispensable soutien des collectivités de rang supérieur lui était retiré. **Elle a donc décidé de ne pas lancer les travaux** afin de ne pas obérer les finances communales qui ne sauraient supporter à elles seules une infrastructure à rayonnement régional, voire international via le Géoparc Beaujolais.

La municipalité de Saint Germain Nuelles continuera de soutenir les projets de mise en valeur équilibrée de son site des Carrières de Glay, mélange captivant du travail des hommes et de la réappropriation par la nature.

Salle voûtée : synthèse du projet

Le projet de salle sur le site des Carrières de Glay vise à mieux accueillir sur rendez-vous des petits groupes de visiteurs aux centres d'intérêts multiples :

- **histoire et métiers des carriers** avec l'Association Les Carrières de Glay
- **faune et flore** avec les associations naturalistes de l'Espace Naturel Sensible (ENS)
- **géologie et minéralogie** dans le cadre du Géoparc Beaujolais labellisé par l'UNESCO
- **classes des écoles primaires** de la CCPA
- **visites à thèmes** de l'Office de Tourisme de la CCPA ...

Sur une idée développée par l'Association Les Carrières de Glay, le choix technique s'est porté sur une salle voûtée semi-enterrée près des loges de carriers. La vocation du bâtiment est de s'inscrire discrètement sur le site et de rendre hommage aux techniques de nos aînés avec des pierres sculptées et gravées ainsi qu'une voûte en pierres sur champ.

L'inscription d'un établissement recevant du public (ERP) même de capacité modeste (25 places) dans un site classé ENS a nécessité de nombreuses études avant de recueillir l'aval des administrations concernées.

Le plan de gestion de l'ENS a accepté cette petite infrastructure avec pour objectif non pas de contribuer à accueillir plus de visiteurs sur un site dont la fréquentation est parfois saturée, mais au contraire de mieux accueillir des visiteurs motivés au point de programmer leur passage.